La Russie en images. — Très bel album in-8°, illustré de plus de 100 gravures. — *La famille impériale. L'Armée. La Marine. Les Littérateurs. Les Artistes. Les grandes villes. Les Monuments. Les Décorations. L'Alphabet russe. L'Hymne russe avec paroles russes et françaises, etc., etc.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix de 50 centimes. 75734

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs 75730

Ayez-en toujours à la maison ! — Villers-Bretonneux (Somme), le 23 octobre 1892. Je souffrais de violentes migraines et de gonflement d'estomac; depuis que je prends vos bonnes Pilules Suisses, je me trouve beaucoup mieux, aussi je veux toujours en avoir à la maison.
35958d (Sig. lég.). Mme PRONNIER DECOURCELLE.

Ma Cure d'Eau, Vivez ainsi, par l'abbé Kneipp. En vente dans nos bureaux. 35882 - 76329

MUSIQUE

A l'occasion des fêtes de Sainte-Cécile et de Sainte-Catherine, nous offrons comme prime à nos lecteurs du *Journal de Roubaix*, au prix de **1 fr. 25**, un superbe album de marque, contenant les plus grands succès.

CATALOGUE DES MORCEAUX
CONTENUS DANS L'ALBUM

1.	*Polka militaire*	WETTGE
2.	*Grande valse brillante*	GOUNOD
3.	*Marche nuptiale du Songe d'une nuit d'été*	MENDELSSOHN
4.	*Indiana, valse*	MARCAILHOU
5.	*Hymne national russe*	LVOFF
6.	*Valse du Mystère*	METRA
7.	*Scherzo-Valse*	GOUNOD
8.	*Menuet*	BOCCHERINI
9.	*Prière de Moïse*	ROSSINI
10.	*Gai Laboureur*	SCHUMANN
11.	*Tambourin*	RAMEAU
12.	*Choral*	GOUNOD
13.	*Chanson du Faucheur*	SCHUMANN
14.	*Plaisir d'Amour*	MARTINI
15.	*Valse*	WEBER
16.	*Marche des Rois*	LULLI

Communications diverses

« Union des Patriotes ». — L'« Union des Patriotes », étant aussi une société philanthropique, *informe MM. les industriels, fabricants, négociants, etc.* qu'en cas de besoin, la commission leur mettrait entre les mains, des employés, ouvriers, etc. aptes à remplir les emplois ou travail que ces messieurs voudraient bien leur confier.

Il en résulterait que ceux-ci rendraient service à des défenseurs du drapeau.

S'adresser au secrétariat de l'Union, café Saint-Georges, 1, rue du Grand-Chemin.

LA « FRATERNELLE ROUBAISIENNE ». — MM. les sociétaires sont invités au banquet de Sainte-Cécile, fixé au dimanche 26 novembre, à deux heures et demie précises au siège de la société, chez M. Achille Carpentier, rue du Pile, 35.
A l'issue du banquet, grand bal de famille, chez M. Vander'vaere, estaminet Léon, contour Saint-Rédempteur.
Prix du banquet : 4 francs. Les adhésions sont reçues jusqu'au vendredi 24 novembre, au siège de la société.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Avis aux étrangers. — Il est rappelé aux intéressés que les étrangers ayant fait leur déclaration à la Mairie *sont priés d'en retirer le récépissé dans un délai de deux à trois jours s'ils ne veulent s'exposer à des poursuites.*

TOURCOING

La création d'un laboratoire municipal à Tourcoing. — Cette question figure à l'ordre du jour de la session du Conseil municipal qui va s'ouvrir vendredi.

Nous avons publié en juin dernier, le rapport de M. Julien Tack, auteur du vœu à la commission chargée de l'examen de cette motion.

Il n'est pas inutile d'en rappeler les passages principaux.

M. Tack disait : « La création d'un laboratoire municipal s'impose à un double point de vue : celui de l'hygiène publique, et celui de l'*industrie locale*.

Et plus loin :

« Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des substances employées dans leur fabrication; en empêchant toute fraude ou estimation surfaite. La ville mettrait à la disposition de l'industrie des moyens scientifiques qui *font le plus souvent défaut*. »

Que la création d'un laboratoire municipal s'impose au point de vue de l'hygiène publique, nous le comprenons, et réclamons avec instance cette création; nous ne pouvons donc, sur ce point, qu'applaudir aux considérations développées par M. Tack dans le paragraphe I de son rapport.

Mais que cette même création s'impose *au point de vue de l'industrie locale*, nous ne pouvons partager l'avis du rapporteur et appelons à ce sujet l'attention toute spéciale de MM. les conseillers municipaux.

Nous ne pouvons admettre en effet qu'un laboratoire subventionné par la commune, ne payant ni impôts ni patente, fasse une concurrence aux chimistes particuliers, qui, eux, sont astreints aux impôts et à la patente pour exercer leur profession.

La concurrence des chimistes particuliers devant un laboratoire municipal organisé comme le veut M. Tack est impossible. Les charges et les frais généraux du laboratoire municipal sont couverts en tout ou en partie par l'argent des contribuables, et parmi ces derniers se trouvent précisément les chimistes privés; ceux-ci verraient ainsi les impôts et les patentes qu'on leur impose, servir à subventionner un laboratoire municipal qui leur nuirait dans l'exercice de cette même profession.

Nous ne supposons pas que M. Tack veuille ériger un laboratoire municipal qui soit un instrument de commerce destiné à faire la concurrence aux chimistes non officiels — car même, en faisant des analyses de denrées alimentaires et d'eaux, c'est-à-dire en ne s'occupant que d'analyses au point de vue de l'hygiène, au-dessous du prix de revient des chimistes privés, le laboratoire municipal de Tourcoing pourra faire encore de sérieux bénéfices n'ayant, nous le répétons ni impôts, ni loyer, ni patente à payer.

En résumé, créer un laboratoire municipal pour surveiller les produits alimentaires mis en vente à Tourcoing et ses cantons : oui, nous y applaudissons, mais se départir de cette ligne de conduite serait contraire à l'équité et au droit.

Election d'un conseiller général. — Les tableaux d'additions et de retranchements prescrits par la loi ont été arrêtés et affichés le 14 novembre à la porte de chacun des bureaux de vote désignés pour les élections du 19 novembre 1893.

Résultat d'adjudication pour le service intercommunal des Eaux. — Il a été procédé, mardi à 3 heures, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, assisté de MM. Henri Carrette, maire, Trannoy et Branquart, adjoints, de Roubaix; Diéval, adjoint et Goube-d'Anzin, conseiller municipal; et en présence de MM. Salembier, receveur municipal de Roubaix, Bulté, de Tourcoing, Binet, directeur du Service des Eaux, à l'adjudication des plombs en tuyaux et en saumons nécessaires au service de la distribution des eaux de la Lys.

Quantité indéterminée; cautionnement à verser, 170 fr.

L'adjudication se faisait à tant pour cent de rabais, portant seulement sur la majoration, à ajouter au prix de base, et ce prix de base est déterminé par le cours de Paris, donné par le journal « la Métallurgie ». Ainsi, pour le cas présent, la majoration était de 6 fr.

Il s'est présenté trois soumissionnaires, savoir :

MM. Georges Decroix, de Lille, rabais 26 0/0; Jules Suys, de Tourcoing, rabais 35 0/0; Guyot et Depoisse, de Lille, adjudicataires au rabais de 46 0/0.

L'habillement des pompiers du Blanc-Seau. — Lundi 4 décembre, à 3 heures de l'après-midi, adjudication, à la Mairie de Tourcoing, des effets d'uniforme et objets d'équipement, pour les sapeurs-pompiers ou société des sauveteurs du Blanc-Seau, évaluation de la dépense 1,441 fr.

La crèche de la rue des Poutrains. — Après l'adjudication dont nous parlons plus haut, M. H. Carrette, maire de Roubaix et ses adjoints Branquart et Trannoy, se sont rendus à la crèche de la rue des Poutrains, que M. Leroux, directeur des bâtiments, a fait visiter dans tous ses détails.

Un homme écrasé par un volant de machine. — Lundi, vers le soir, des ouvriers de M. Honoré Colson, constructeur, étaient occupés à charger sur une baladeuse un lourd volant du poids de 400 kil. qu'ils devaient conduire à l'atelier, à la fabrique de MM. Vanlerberghe et Vanneste, rue de l'Amiral Courbet. M. Octave Vanlerberghe fils, âgé de 20 ans, vint leur prêter son aide, quand le volant, qu'on avait presque dressé debout, échappa aux ouvriers et retomba sur M. Vanlerberghe, qui fut renversé sur le dos.

Le malheureux jeune homme a été relevé sans connaissance et transporté chez ses parents, rue Houchard, où MM. les docteurs Dewyn, Cuisset, Brunet et Caudrelier furent appelés à lui donner des soins.

L'état du blessé est considéré comme très grave; il y a eu une flexion considérable de la buse du sternum, et des lésions internes sont à craindre. On estime que l'incapacité de travail sera, sauf complications, de 5 à 6 semaines.

Le cabaretier blessé. — L'arrestation de Achille Bourgeois, et non Desmettre, a été maintenue; sauf complications toujours à redouter en pareil cas, la guérison de M. Degels n'exigera pas moins de trois mois de repos complet.

Briseurs de réverbères. — Dans la nuit de dimanche à lundi, 6 lanternes à la gaz de la rue du Brun Pain ont été brisées. L'enquête a abouti à l'arrestation d'un des auteurs Arsène Merlié, garçon farinier, âgé de 20 ans, demeurant rue du Cliquet. Il avait un compagnon qui paraît avoir pris grande part dans ces déprédations; mais il ne sait même pas son nom.

Un pari dangereux. — Mardi vers 10 heures du matin, le garde-champêtre Henri Engelaere passait près du Pont-du-Fresnoy. Entendant des appels au secours il courut en toute hâte et aperçut un homme au milieu du canal; ne faisant plus aucun mouvement ; la tête seule était hors de l'eau. Des ouvriers de la fonderie voisine qui étaient sortis de l'usine en entendant les cris, arrivèrent avec un crochet, à l'aide duquel on parvint à attirer l'inconnu près de la rive ; l'un d'eux, Désiré Dedonckère put le saisir par le collet et le hisser sur la berge. Pendant le sauvetage, un sieur Pierre Beulin, du Blanc-Seau, donnait les signes du plus violent désespoir, et ne cessait de crier : « Si Jean Louis y reste, je m'y jetteaussi. » On transporta l'homme retiré du canal dans une maison voisine où des soins énergiques lui firent reprendre connaissance. On fit sécher ses vêtements, et on le reconduisit ensuite à son domicile, près de l'estaminet « du Bon Poste » à Mouveaux. Il se nomme François Marcal, 44 ans, tisserand, père de trois enfants.

Le matin, il s'était amusé au cabaret avec Beulin, et un nommé Hingels, et les trois compagnons s'étaient mis mutuellement au défi de traverser le canal à la nage !

Un vol commis par une jeune fille. — Dimanche dernier, Mme Marescaux, demeurant rue Vandenberghe, recevait la visite d'une jeune fille, Irma Nottekins, âgée de 15 ans, de Saint-Léger, (Belgique). Elle était venue avec une compagne de son âge, dont elle ne peut dire le nom. Le lendemain, Mme Marescaux ne retrouva plus son porte-monnaie, contenant la somme de 7 francs, qu'elle avait placé dans un meuble en présence des jeunes filles.

Irma, qui a été arrêtée, assure que c'est sa compagne qui a commis le vol; mais il n'a pas été possible de la trouver.

Un jeune garçon mordu par un chien. — Mardi, à 10 heures du matin, le jeune Octave Titeca, âgé de 13 ans, demeurant au Pavé-Bleu, à Mouveaux, a été mordu à la jambe, en passant rue Nationale, par le chien de M. Henri P...

L'enfant a été aussitôt conduit chez M. le docteur Dewyn qui a cautérisé la plaie. Le chien a été mis en observation.

LILLE

M le Préfet du Nord nommé chevalier du Mérite agricole. — Avant de quitter Lille, M. Viger, ministre de l'agriculture, a annoncé à M. Vel-Durand, préfet du Nord, que l'*Officiel* publierait prochainement sa nomination au grade de chevalier du Mérite agricole.

Faculté des sciences. — *Enseignement secondaire. — Baccalauréat ès sciences restreint.*

Ont été définitivement reçus : MM. Deryckère, Breton, Duflos, Durotoy, Flouquet, Lamotte, Ledoux, Le Guay, Mahieu Piot.

Baccalauréat ès sciences moderne. — Ont été définitivement reçus : MM. Fontaine, Vandeputte, Piot, Quaudieu, Delaine, Yon.

Le vol de la rue Mexico. — La police a arrêté dans la journée de mardi deux repris de justice, les nommés Edouard Denève, fileur et Apollinaire Renard, fileur, sur qui pèsent les plus graves accusations.

Le départ des jeunes soldats. — Dans toutes les rues de la ville nous avons vu mardi matin de nombreux groupes de jeunes gens se dirigeant vers la Citadelle d'où ils devaient être mis en route pour le régiment.

Ils chantaient en chœur des chansons joyeuses et patriotiques. Leurs parents les accompagnaient jusqu'au bout de l'avenue de la citadelle où se reproduisirent les adieux touchants tant de fois décrits.

Puis, après un examen sommaire d'un médecin militaire, ils sont partis pour la première fois *sur quatre* et au pas conduits par des gradés et ils ont pris le train pour leurs villes de garnison.

Dans la foule qui les suivait ou qui stationnait sur les trottoirs, on entendait des mères crier un dernier adieu ou une dernière recommandation.

Mardi ont été mis en route les jeunes soldats appartenant aux subdivisions impaires; ceux des subdivisions paires ne seront appelés que jeudi prochain.

Bon voyage et bonne chance à nos petits bleus.

Le Cercle sténographique du Nord, dans son assemblée générale du 5 novembre, a procédé à la réélection de son bureau pour 1893-94.

En voici la composition : Président d'honneur, M. Ed. Dazin. — Président, M. Paul Hugodot ; secrétaire-vice-président, M. Michel Launy ; trésorier, M. Thibaut ; archiviste-bibliothécaire, M. Touchot. — Membres du bureau : MM. Delerue, Crapet, Delange, Claude et Lelong.

Concerts et Spectacles

Les « Huguenots ». — On sait que l'opéra de Meyerbeer, les *Huguenots*, sera représenté jeudi, au Grand-Théâtre de Roubaix. L'œuvre a été donnée dimanche au Théâtre de Gand, et le *Journal de Gand* dit, en parlant de cette représentation :

» Le cadre du grand-opéra se trouvant maintenant très complet et fort homogène, on a pu nous ramener *Les Huguenots*.

» On pouvait espérer de nos excellents artistes du grand opéra une fort bonne représentation, et cet espoir n'a pas été déçu.

» Mme Dargissonne trouve en Valentine un de ses meilleurs rôles; elle y est dramatique à souhait et chante avec une belle vaillance, triomphant sans effort des difficultés scéniques et vocales et se faisant acclamer et rappeler deux fois avec M. Cassel, après le quatrième acte.

» Mlle Falnay incarnait Marguerite de Navarre. Elle a chanté de manière à témoigner de toute sa bonne volonté et a recueilli des applaudissements.

Mlle Lacroix, sous le justaucorps du page Urbain, était aussi agréable à voir qu'à entendre.

» Nous avons dit souvent tout le bien que nous pensons de M. Casset; constatons donc avec un plaisir réel le succès très vif du charmant ténor ; il a su, en Raoul, se montrer à la fois chanteur de style et comédien élégant.

» M. Lavallée a bien chanté, le rôle de Marcel.

» M. Auër met en lumière, en le campant très crânement, le personnage assez effacé de Nevers.

» Les chœurs ont très bien marché.

Une bonne note pour le ballet bohémien, gentiment réglé, et félicitations coutumières pour M Amalou et son orchestre. »

Roubaix — Dimanche, 26 novembre, l'orphéon *Les Sans-Soucis Roubaisiens* offre, à ses membres honoraires, au Café « Pandore », rue Pauvrée, un grand concert dont voici le programme :

1. In Menoul, les Sans-Soucis; 2. Vive l'Bal, les Sans-Soucis; 3. Romance pour ténor, V. Barbier; 4. Romance pour baryton, G. Dutrieux; 5. Pasquilles Tourquennoises, H. Delcroix; 6. Romance pour contralto, Ch. Preux; 7. Duo pour basse et ténor, J.-L. Masseaux et Mathonnet; 8. Scène comique, A. Preux. Le piano sera tenu par M. Lagasse. On commencera à 6 heures. — A l'issue du concert grand bal à grand orchestre. Cavaliers, un franc; dames, 50 centimes.

— Dimanche 17 décembre, un concert vocal sera donné par les « Amis réunis » à l'estaminet du « Repos des musiciens », rue de la Chapelle Carette, n° 66, au bénéfice d'une famille nécessiteuse. A l'issue du concert, sera tirée une brillante tombola. Prix du billet : dix centimes.

Wasquehal. — Nous avons publié hier le compte-rendu du concert donné par la chorale *Les Amis-Réunis*, dans la salle du café Dillies-Mescart.

Nous avons involontairement omis de dire qu'un jeune comique, G. Dubois, bien que n'étant âgé que de quinze ans, s'est acquitté, avec beaucoup de facilité, du rôle qui lui avait été assigné. L'assistance ne lui a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

Tourcoing. — L'*Harmonie Tourquennoise* offrira à ses membres honoraires et aux familles de ses membres actifs le dimanche 19 novembre à 6 heures du soir, une soirée récréative dont le programme sera des plus attrayants.

— Une matinée musicale sera donnée par l'*Association symphonique*, le 3 décembre à 4 heures de l'après-midi dans la grande salle des fêtes place Leverrier. Parmi les œuvres symphoniques qui seront exécutées, nous citerons *les Scènes Alsaciennes* de Massenet. Cette matinée est donnée hors de l'abonnement : les prix d'entrée sont de 2 fr. le 1er parquet, 1 fr. le 2d parquet et 0,30 les galeries.

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin; le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

HIPPODROME-THÉATRE
Jeudi 16 Novembre
LES HUGUENOTS
GRAND OPÉRA EN 5 ACTES DE SCRIBE
Musique de Meyerbeer

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 14 novembre.* — UN OUTRAGE A LA PUDEUR avait été commis par un tisserand, Désiré Gadenne, âgé de 54 ans, le jeudi 9 novembre, chez M. Martinet, cabaretier boulevard Gambetta, à Roubaix. Comparaissant en correctionnelle, Gadenne est condamné à trois mois de prison et 16 fr. d'amende.

Tribunal de commerce de Tourcoing. — *Audience du 14 novembre.* — EXÉCUTION D'UN CONTRAT DE REPRÉSENTATION. — C'est un litige de ce genre qui a occupé la plus grande partie de l'audience de ce jour : la question n'est pas sans intérêt pour la pratique habituelle des affaires, aussi nous ne pouvons la laisser passer sous silence.

M. Balsan, d'Orléans, expose au Tribunal qu'il avait passé avec MM. Leclercq et Leblanc père et fils un contrat de représentation aux termes duquel il lui était dû une commission déterminée sur tous achats ou ventes de laines opérés par son intermédiaire dans sa région, soit que les affaires aient été traitées par lui, soit qu'elles aient été traitées directement avec les maisons avec lesquelles il a mis MM. Leclercq et Leblanc père et fils en relations. Il réclame aujourd'hui à MM. Leblanc père et fils, continuateurs de l'ancienne société Leclercq et Leblanc, des commissions sur affaires directes qui ne lui auraient pas été portées en compte et, se basant sur une lettre adressée par MM. Leclercq et Leblanc père et fils à l'un de ses clients, lettre par laquelle ceux-ci demandaient à ce client de ne pas signaler à leur représentant certaines affaires traitées, il sollicite la révision de tous les comptes de commission afin de redresser les erreurs et omissions.

MM. Leblanc, père et fils repoussent cette demande, en disant que tous les comptes de commission ont été vérifiés et payés sans observation; que les erreurs signalées par M. Balsan ont toujours été redressées; qu'en ce qui concerne les affaires dont le demandeur fait grief elles ont été traitées sur des offres très basses du client, à des prix tels qu'ils ne comportaient pas la commission.

Ils invoquent aussi l'article 541 du code de procédure civile pour s'opposer à la révision des comptes: tout au plus, ajoutent-ils, y aurait-il lieu à redressement, mais encore faut-il spécifier les points sur lesquels ce redressement doit porter.

Me Ruffelet plaidait pour M. Balsan, Me Maillard pour MM. Leblanc père et fils.

L'affaire a été mise en délibéré.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 14 novembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER. — Ministère public : M. SCHULER, substitut du procureur général.

2e affaire. — **Vols à Fenain**

L'AUDIENCE

Les accusés étaient précédemment amenés à pied, avec les menottes, au Palais de Justice. Depuis l'ouverture de cette session, ils y sont conduits en voiture cellulaire.

Neuf témoins ont été cités à la requête du ministère public, notamment MM. Dumont, curé de Fenain; Vancostenoble, commissaire de police à Roubaix; Julien Denis, brigadier de sûreté de cette ville et Charles Eckout, marchand fripier à Roubaix.

M. le curé déclare que la porte du tabernacle fut fracturée. Les hosties avaient échappé à la profanation. Avant d'emporter les vases sacrés, on avait répandu et fait glisser leur contenu avec précaution, voire même avec un certain respect, semblait-il.

Picard et Caby étaient allés demander au fripier Eckout s'il achèterait de l'or. Celui-ci y avait consenti, mais il fit arrêter les accusés, au moment où ils lui apportaient, brisé en morceaux, le produit du vol.

Il fut cependant menacé par eux. Ils lui déclarèrent qu'ils étaient des dynamiteurs, des Ravachols, et le feraient sauter, s'il le dénonçait.

La déposition d'Eckout a été la plus mouvementée de toutes celles d'aujourd'hui. *A certains moments*, le témoin et les trois premiers accusés s'interpellaient avec véhémence.

Picard, à l'audience, conteste les charges. Caby et Hamiau avouent.

Quant à S..., il déclare avoir été de bonne foi et avoir ignoré qu'il les conduisait voler avec sa voiture. Il aurait été victime de leurs agissements: il aurait risqué d'être compromis par eux, à l'occasion d'un vol de cuivre commis à Warcoing. Il n'aurait eu qu'un but, dès lors : les faire arrêter.

S'étant mis à leur recherche, il les rencontra. Désirant les faire prendre, il les aurait acceptés dans son véhicule.

Ils voulurent faire une course à Fenain. Ils lui promirent 15 francs pour ce voyage.

Il dut, pour ne point les lâcher, satisfaire leurs exigences. Mais, en route, son cheval fut exténué de fatigue. Il laissa, chez le garde-champêtre d'Aix, la voiture sur laquelle se trouvait sa plaque.

Il aurait attendu les accusés descendus à Fenain, pour voler à son insu. Quand ils remontèrent en voiture, il ne se serait aperçu de rien. Ils auraient dissimulé sous leurs vêtements les objets soustraits et brisés.

Tel est le système de défense. Me Escoffier l'a présenté au nom de son client S..

Quant aux autres accusés, ils furent défendus par Mes Lallement, Devise et Ador.

En ce qui concerne Picard, fut entendu un témoin du nom de Lavocat, *un ancien détenu qui s'est trouvé à la prison*, avec l'accusé. Celui-ci l'a chargé, à sa sortie de la maison d'arrêt, d'aller dire à un autre témoin : Il y aura une bonne journée pour vous, si vous consentez à déclarer que Picard est arrivé à votre domicile, deux heures avant ses co-inculpés.

Résultat

Le verdict est négatif pour S..., affirmatif pour les autres accusés, sans les circonstances atténuantes pour Picard, avec des circonstances pour Caby et Hamiau.

En conséquence, S... est acquitté. Picard est condamné à huit ans de travaux forcés; Caby à huit ans de réclusion et dix années d'interdiction de séjour; Hamiau à cinq ans de réclusion et dix de la même interdiction.

Audience du mercredi 15 novembre

Présidence de M. le conseiller TELLIER, Ministère public : M. TAINTURIER, avocat-général.

Affaire de mœurs

L'accusé Victor Reumont, âgé de 34 ans, est l'ex-instituteur de Denain.

NOUVELLES MILITAIRES

Génie. — Par décision ministérielle du 11 novembre : M. Ferry, capitaine en 1er au 3e régiment à Arras, a été classé à l'état-major particulier de l'arme et désigné pour être employé à Reims. M. Bouchardon, capitaine de 2e classe à Bourges, a été désigné pour le 3e régiment à Arras. M. Tassaux, adjoint de 2e classe à Lille, a été désigné pour être employé au service de la direction de la même place.

NORD

Suicide d'un garde champêtre à Préxent Enocq. — Le nommé Joseph Sueur, garde-champêtre, s'est suicidé dimanche soir en se jetant dans la rivière à la suite d'une discussion qui avait surgi au sein de sa famille. On remarquait que depuis quelque temps, Sueur ne jouissait plus entièrement de ses facultés mentales.

La disparition d'Esquelbecq. — M. Gantois, négociant et adjoint au maire d'Esquelbecq, qui avait disparu de son domicile depuis jeudi dernier, s'est présenté hier à Dunkerque au cabinet de M. Taillandier, auquel il a raconté qu'il avait été assailli en revenant de Dunkerque par quatre individus qui l'avaient dépouillé et que, pris de frayeur, il s'était enfui *en Belgique, ne sachant* ce qu'il faisait. Ce récit est contesté par plusieurs témoins qui affirment que jeudi M. Gantois s'est fait conduire à Bambecque.

M. Desmaisons chevalier de la Légion d'honneur. — L'*Officiel* publie le décret nommant M. Desmaisons chevalier de la Légion d'honneur. Voici les titres invoqués à l'*Officiel* pour justifier cette haute distinction :

« M. Desmaisons, ingénieur des arts et manufactures, directeur-gérant de la Société des verreries et manufacture de glace d'Aniche (Nord).

» A fait accomplir, depuis son entrée dans la société, en 1872, de grands progrès à l'industrie de la verrerie par la transformation des appareils et l'amélioration des procédés de fabrication. Deux médailles d'or à l'Exposition universelle de 1878. Diplôme d'honneur à l'Exposition d'Amsterdam (1883). Exposant hors concours et membre du jury à l'Exposition universelle de 1889. Fondateur et ancien président de la Société de secours mutuels d'Aniche. Délégué cantonal. Vice-président de la Caisse des Ecoles. Administrateur de la Caisse d'épargne. »

Dépôt de dynamite. — La Société anonyme des mines de Carvin est autorisée à établir un dépôt de dynamite sur le territoire de la commune de Carvin (Pas-de-Calais).

Le meurtre de Fresnes. — Dimanche matin, le parquet de Valenciennes accompagné d'un médecin, s'est rendu à Fresnes pour procéder à l'examen du cadavre. Il résulte de cet examen que la victime est bien morte du coup de pied qui avait provoqué l'hémorrhagie.

Camphin en Pevèle. — *Une vengeance d'un domestique.* — Un jeune homme, Auguste Cousaert, âgé de vingt-deux ans, né à Amougies (Belgique), avait été renvoyé de la ferme de M. Despature, où il était domestique.

La nuit suivante, il pénétra dans l'écurie où il déroba à quatre domestiques, pendant leur sommeil, une montre en argent, une somme de quarante francs et divers effets d'habillement estimés quatre-vingts francs.

Le coupable a disparu. On ne sait où il s'est réfugié. La gendarmerie a ouvert une enquête.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 14 novembre.* — Georges Dupont, rue de la Redoute, cour Dupont 4. — Valérie Tahon, rue Turgot, cour Salembier 4. — Florine et Catherine Caudde, rue Saint-Jean 171, jumeaux. — Théophile Vuylsteker, rue Meyerbeer, cour Zwiffels 3. — Charles Broux, rue de Leers, maison Tribout 5. — Germaine Vereleven, rue des Longues-Haies 361. — Gabrielle Spender, rue Chapelle-Carette 14. — Remi Vandendriessche, rue de l'Industrie, cour Bret 30. — Raymond Batteur, rue des Ogiers, impasse Leman. — Edouard Richard, rue Delezenne 28. — *Déclarations de décès.* — Marie Lacroix, 4 ans, rue de l'Epidème 10. — Charles Hoornaert, 9 mois, rue Milton 12. — Félix Goyvaerts, 59 ans, Hôtel-Dieu. — Anna Speeckaert, 7 mois, rue des Arts prolongée, cour Ducrocq. 5.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 14 novembre. — Fernand Roose, rue de Paris. — Gabrielle Malfait, rue des Coulons. — Cécile Haquette, rue de Gand. — Léon-Eugène Maegth, rue de la Latte. — Octavie Vanneste, rue de la Croix-Rouge. — Albert Losfeld, rue de la Blanche-Porte. — Laure Druez, rue des Carliers. — *Déclarations de décès.* — Marie Farvacque, 4 mois, rue du Moulin-Fagot. — André Vanneste, 1 an, à la Croix-Rouge. — Charles Mullié, 55 ans, chauffeur, rue Etienne-Motte.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le *jeudi 16 novembre 1893*, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave LESTIENNE principal clerc de l'étude de Me Fontaine, notaire, décédé à Roubaix, le 11 novembre 1892, à l'âge de 44 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Le meurtre par strangulation à Menin. — *Nouveaux détails.* — Nos lecteurs connaissent les diverses péripéties du drame affreux qui s'est déroulé, samedi soir, dans un estaminet de la rue d'Ypres. Nous avons dit que trois malfaiteurs n'ont pas reculé devant un meurtre pour voler leur victime, une femme sexagénaire, Mme veuve J.-B. Buseyne, née Virginie Bekaert, cabaretière, qui habitait seule la maison.

Le parquet de Courtrai, de nouveau descendu sur les lieux, mardi à une heure de l'après midi, en a fait prendre la photographie.

Mme Buseyne, qui était encore robuste, a certainement résisté à ses assassins, à preuve les traces de coups constatées à la partie postérieure et la fracture du poignet droit.

La nuit *précédant le crime*, avait été passée, par les trois misérables, dans une chambre de l'estaminet. Dans la matinée de samedi, rencontrant au marché son frère, M. Ch.-Louis Bekaert, cultivateur à Gheluwe, elle lui raconta qu'elle s'était réveillée en sursaut pendant la nuit au bruit que faisaient les trois quidams et que, prise de terreur, elle avait adossé un coffre contre sa porte, à l'intérieur de sa chambre.

Elle ajouta même qu'elle craignait d'être assassinée. Le frère lui répondit de chasser toutes ces chimères de son imagination. Les craintes sinistres de la malheureuse femme ne devaient pas tarder à se réaliser.

On croit que les coupables sont trois mécaniciens de Lille, Emile Debock, Henri Debenders et Jules Verkenne, âgés d'une trentaine d'années, lesquels étaient arrivés à Menin dans la soirée de vendredi pour y chercher du travail. Il est certain qu'ils ont franchi la frontière. Ils auraient passé à Bousbecque dimanche entre neuf et dix heures du matin. On les recherche activement.

Le parquet est reparti à Courtrai vers six heures.

L'enquête à Lille. — M. Valentin, commissaire central, a ouvert une enquête pour découvrir les auteurs du crime et s'est rendu, mardi, dans la journée, avec ses agents, rue Mercier.

Ils ont arrêté un nommé Deborgne, repris de justice, qui a pu fournir l'emploi de son temps pendant la journée du crime.

Cet individu a été relaxé. Les recherches continuent.

Mouscron. — *Arrestation d'un déserteur.* — Mardi matin, le brigadier de gendarmerie, M Staelens et le gendarme Block, étant en tournée à la frontière, ont mis la main sur un déserteur, Adolphe Delonzien, âgé de vingt-deux ans, natif de Nokere, affecté au neuvième régiment de ligne en garnison à Etterbeek. Delonzien avait quitté illégalement son régiment il y a environ trois mois. Il a été dirigé sur Bruxelles et mis à la disposition de l'auditeur militaire.

— *Une extradition.* — Lundi soir, vers sept heures, la gendarmerie de Tourcoing a remis au brigadier Schevenels et au gendarme Deketelaere, à la frontière belge, à Mouscron, une extradée, Marie Goris, âgée de trente-cinq ans, ménagère, native d'Anvers, prévenue de détournements frauduleux au préjudice d'un habitant d'Anvers, Jean Dypens, et d'autres personnes. Elle a été transférée à Courtrai et de là à Anvers et mise à la disposition de M. le Procureur du Roi.

La rentrée de la Chambre. — *Séance du 14 novembre.* — La séance est ouverte à 2 h. 15 sous la présidence de M. de Lantsheere.

On procède au tirage des sections pour le mois de novembre.

M. Beernaert annonce le dépôt d'amendements aux différents budgets.

Il demande que ceux-ci soient mis à l'ordre du jour des discussions de la Chambre.

M. Helleputte voudrait poser une question au Gouvernement, relativement aux imprimés de l'Etat que certains ministres veulent confier à l'institut de Reckhem.

M. le Président renvoie l'interpellation à la suite de celles figurant à l'ordre du jour.

M. de Favereau lit les développements d'une proposition de loi relative à une succession contestée.

M. Lejeune demande la discussion sans tarder du projet de loi sur la protection de l'enfance.

M. Woeste demande un *tour de faveur* pour la discussion du projet de loi sur les unions professionnelles.

Cependant, il croit que ce projet ne pourra être discuté qu'après les 3 premiers titres de la loi électorale.

M. d'Andrimont réclame le dépôt du projet de loi sur les sociétés de secours mutuels.

Interpellation sur le cas de l'instituteur de Sorée. — M. Féron développe son interpellation sur le cas de l'instituteur de Sorée qui n'a pu recevoir son traitement depuis 20 mois.

Il trouve qu'il ne suffit pas d'envoyer aux instituteurs des mandats d'office : il faut veiller à ce que ces mandats soient payés. Il fait remonter cette situation pénible à la loi de 1884.

Le Gouvernement, dit le député radical, réduit chaque année ses subsides.

Il ne faut pourtant pas qu'on puisse dire que dans notre pays les instituteurs manquent de pain. Il demande au Gouvernement de proposer l'institution d'un crédit pour venir au secours des communes trop pauvres.

M. de Burlet trouve que la question n'est pas exactement posée. Il faudrait dire que les communes ne doivent pas laisser leurs instituteurs manquer de pain.

Tout ce qui touche aux instituteurs primaires est du domaine purement communal.

Le ministre rappelle les mesures prises en vue du paiement intégral des traitements des instituteurs.

Si la commune de Sorée n'avait pas payé avec les subsides de l'Etat, autre chose que le traitement de l'instituteur, celui-ci aurait toujours trouvé la plus grande partie de son traitement.

Cet instituteur enfin n'a pas usé de tous ses droits.

Il n'est pas exact qu'un grand nombre de réclamations se produisent : il y en a 60 tout au plus pour tout le pays.

Enfin, le gouvernement liquide au commencement de chaque exercice les trois quarts des subventions scolaires accordées aux communes. La conséquence à tirer de la situation produite à Sorée, c'est que cette commune fait preuve d'une incurie incroyable.

M. Féron insiste pour l'obtention d'un crédit.

M. Liebaert ne voit pas la nécessité des mesures réclamées par M. Féron.

Si l'instituteur avait usé des moyens que lui donne la loi communale, le receveur aurait dû payer le mandat d'office, quel que fût l'état de la caisse.

M. De Burlet insiste sur les explications qu'il a fournies et maintient que la municipalité de Sorée a fait preuve d'une grande incapacité.

M. Ligy dépose sur le bureau de la Chambre le rapport sur les trois premiers titres de la loi électorale.

Interpellation sur le cas Splingard. — M. Lemonnier commence à développer son interpellation sur le cas Splingard.

Il donne lecture d'un jugement qui a prononcé le divorce au profit de la femme.

L'orateur continuera demain.

La séance est levée à 4 h. 50.

Demain séance publique à 3 heures.

PORTRAITS
Artiste Portraitiste Russe
A. MISSCHKIN
Se charge des portraits d'après nature et des agrandissements d'après photographie de toutes grandeurs.
58, RUE D'INKERMANN, 58 79360

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Dimanche 12 novembre, a eu lieu un grand jeu de boules à la platine chez M. Henri Leuridan, estaminet de la « Ruche d'Or », rue des Cinq-Voies, 106. Il y avait 120 fr. de prix en espèces et une jolie montre accordée au joueur qui faisait le plus de cinq.

Voici le résultat de ce jeu : 1er prix 30 francs, MM. Dubrulle de Tourcoing ; 2e, 30 fr. Henri Dervaux de Tourcoing ; 3e, 20 fr. Gustave Scalbert id.; 4e, 15e fr. Emile Tavernier id ; 5e, 10 fr. Vermeulin id ; 6e, 5 fr. Alfred Desrumeaux id. Prime des cinq M. Joseph Bellenger. Il y a eu 650 mises de prises, le jeu a été très animé toute la journée. Commencé à 10 heures du matin, il ne s'est terminé que vers minuit.

— Dimanche 19 novembre. — La société « Les Amis-Réunis », établie à l'estaminet de la « Distillerie », offre aux amateurs un grand jeu de boule à la platine audit estaminet chez M. Valéry Leclercq, rue de Paris, en face de l'établissement de MM. Masurel frères, à cinquante mètres de la gare des Francs.

Il y aura 660 fr. de prix en espèces : 1er prix, 110 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e prix 50 fr.

Mise quatre-vingt centimes. On peut en prendre cinq.

Résultat du jeu du dimanche 12 novembre : Neuf neuf. Rabattage des neuf : Un neuf et quatre cinq.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — Un grand jeu de boule à la platine sera donné, les deux derniers dimanches de février prochain, à l'estaminet de l'Epeule, rue de l'Epeule, 187. Il y aura 1000 francs de prix en espèces et six objets d'art. Des affiches feront connaître ultérieurement les conditions du jeu.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Un grand concours de chiens ratiers, organisé par le Terrier-Club, établi chez M. Mesplomb, au Trichon, aura lieu le dimanche 3 décembre à 3 heures. 200 francs de prix en deux catégories, comprenant des chiens de 4 à 9 kil. et de 9 à 15 kil.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Dimanche, 12 novembre a eu lieu le commencement du grand jeu de boule à la platine de 660 francs de prix en espèces chez M. Valéry Leclercq, estaminet de la Distillerie, rue de Paris, en face de chez MM. Masurel frères. Voici le résultat du 1er dimanche : Il y a eu 9 neuf. Au rebattage des neuf il y a eu un 9 et quatre cinq.

JEU DE PIQUET

TOURCOING. — Dimanche 19 novembre, grand jeu de piquet, chez M. Henri Leclercq, estaminet de la « Descente du Chêne-Houpline », rue du Chêne-Houpline. Il y aura 150 fr. de prix en espèces.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau à 8 heures. — Jeudi 16 novembre. — *Les Huguenots*, grand-opéra en 5 actes.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction : Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 16 novembre. *La Petite Mariée*, opéra-comique en 3 actes. — On commencera par : *En flagrant délit*, comédie en 1 acte.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux-Mondes. — *Livraison du 15 novembre.* — I. Ce qu'elle peuvent, première partie, par Mlle Jeanne Schultz ; II. Sanctuaires d'Orient. I. L'Egypte musulmane. Le Caire et ses mosquées, par M. Edouard Schuré : III. Canaux maritimes. Corinthe. Canal de la Baltique à la Mer du Nord. Manchester. De la Méditerranée à l'Atlantique, par M. J. Fleury ; IV. Foules et sectes au point de vue criminel, par M. G. Tarde ; V. Les lendemains, dernière partie, par M. Jean Reibrach ; VI Aux rives du Mékong, par M. Edmond Plauchut ; VII. Les Revues allemandes, par M. T. de Wyzewa ; VIII. Revue dramatique. L'amour brode, à la Comédie-Française. Mme Sans-Gêne, au Vaudeville. Les rois, à la Renaissance, par M. Camille Bellaigue ; X. Chronique de la quinzaine. Historiepolitique et littéraire ; XI. Le mouvement financier de la quinzaine; XI. Bulletin bibliographique.

La table de la *Revue* de 1886 à 1893, qui vient de paraître, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

Ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement expire avec la livraison du 15 novembre 1893, sont priés de le renouveler pour n'éprouver aucun retard dans l'envoi de la Revue.

Toute traduction ou reproduction des travaux de la *Revue des Deux-Mondes* est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger. 35963d

Nous remarquons dans la 444e livraison de la **Grande Encyclopédie**, parue cette semaine, une série de biographies importantes. Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur celle de Jean Gerson, par M. E.-H. Vollet; celle de l'amiral Gervais, par M. Ch. Grandjean; celle du philosophe cartésien Arnold Geulinex, par M. Georges Lyon; celle du fameux artiste Lorenzo Ghiberti, par M. A. Pératé. Signalons aussi une étude géologique fort intéressante de M. Ch. Vélain sur le phénomène si curieux des Geysers, ou volcans d'eau, avec de nombreuses figures.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 35962d

Un vade-mecum indispensable

La librairie Hachette vient de mettre en vente un *Almanach pour 1894*, conçu d'après un plan tout nouveau et répondant à toutes nos curiosités modernes, à tous nos besoins d'informations rapides. Jusqu'ici, que trouvait le public dans les Almanachs? Des anecdotes semblables à celles qu'il avait lues précédemment; de sorte que l'*Almanach* qui aurait dû rester sur la table, à portée de la main, pour être consulté à tout moment, allait rapidement rejoindre sur un rayon poudreux les Almanachs des années passées.

Les rédacteurs de l'*Almanach Hachette* se sont dit : « Au lieu de conter des anecdotes, devenons le guide de notre lecteur dans les diverses circonstances de la vie, instruisons-le et donnons-lui tous les renseignements pratiques dont il a un besoin journalier ».

C'est ainsi qu'ils ont touché aux sujets les plus divers, qu'ils se sont efforcés de réunir et de condenser, sous la forme la plus populaire et la plus brève, des matières dispersées dans de coûteux ouvrages techniques ou professionnels, dans de volumineux dictionnaires.

L'*Almanach Hachette* est le *vade mecum* des gens pressés : on peut le mettre dans sa poche ou sur le coin de sa table. Est-on embarrassé par un accord de participe ou par un calcul usuel, on trouve dans cet Almanach, résumées en quelques pages, les difficultés de la grammaire française et l'arithmétique simplifiée par des exemples. A-t-on des doutes sur le redoublement d'une lettre dans la terminaison d'un mot, sur le pluriel d'un mot composé, sur la conjugaison d'un verbe, l'*Almanach Hachette* contient un lexique des mots d'orthographe difficile, la liste du pluriel des mots composés et les temps principaux des conjugaisons irrégulières. Ne se rappelle-t-on plus une date de l'histoire générale, le titre du chef-d'œuvre d'un écrivain illustre, la position d'une ville, le cours d'un fleuve, etc. on n'a qu'à recourir au chapitre de l'histoire universelle, aux tableaux de la littérature de tous les peuples, aux nombreuses cartes géographiques en couleurs qui forment à elles seules un véritable petit atlas.

Veut-on savoir à quelles époques on est obligé de se rendre sous les drapeaux? On n'a qu'à se reporter au texte et aux tables de la loi militaire résumée en quelques pages. Cherche-t-on le prix d'une place de 1re, de 2e, de 3e classe, ou d'un billet d'aller et retour de Paris à Bordeaux, Nice, Bâle, Vienne, etc ... le jour de départ du paquebot pour Alger ou l'Amérique du Sud, la durée de ces trajets, etc.; tous ces renseignements sont réunis dans l'*Almanach Hachette* sous la rubrique : *Voyages*.

Dans le chapitre réservé à *Paris*, on a sous les yeux le plan de Paris, de ses environs, et un guide complet des Postes, Télégraphes et Téléphones, un itinéraire détaillé des lignes d'omnibus et de tramways, enfin des données précises sur l'organisation des grands services publics, des principales institutions charitables, etc.

Sciences, Littérature, Beaux-Arts, Histoire, Droit, Industrie, Architecture, Modes, Economie domestique, Finances, Hygiène, Médecine, Sport hippique et vélocipédique, Agriculture, Horticulture, Chasse et Pêche, Art vétérinaire, Marine et Guerre, Voyages et moyen de transport, etc., etc., l'*Almanach Hachette* réunit sur toutes ces matières des informations d'une utilité courante, et chaque fois que l'explication est compliquée, les gravures et les figures d'ensemble expliquent plus clairement le texte aux lecteurs.

Le côté *calendrier* n'a pas été négligé. On y trouve, expliqués, tous les phénomènes de l'année, les lois physiques des mondes; 24 cartes célestes indiquent la position des étoiles pour chaque mois; l'agriculteur, le cultivateur y trouveront des indications précieuses; rien n'a été oublié cet *Almanach*, qui constitue à lui seul, avec ses *trois millions de lettres, ses 26 cartes et plans, ses mille trente figures*, une véritable bibliothèque. — Une bibliothèque pour 1 fr. 50. Qui voudra s'en passer? 1790d

MAISON DE CONFIANCE
13, RUE DU BOIS, 13, ROUBAIX
NE TIENT QUE LE
BEURRE
GARANTI DE LA PLUS HAUTE PURETÉ
TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ
DÉFIE TOUTE ANALYSE
3 fr. 60 le kilog
DÉPOT EXCLUSIF
DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

Caoutchouc Industriel
Emile DEGRAVE
ROUBAIX
TÉLÉPHONE N° 233

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine. — Linoléum.
DÉPOT DE FABRIQUE
Tapis de Smyrne
CARPETTES
de tous styles et sur toutes dimensions.
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES en tous genres
Tapisseries fantaisies et de style
ORNEMENTS D'ÉGLISES échantillonnés
FOURNITURES pour tous ouvrages
34044

TOUS les bons **CUISINIERS** vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE
Tapioca Rils
Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires.
GROS : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.
35735

TÉLÉPHONES ET SONNERIES
Le magasin d'électricité de M. Eie RAVET, précédemment, 27, rue de la Gare, est transféré **contour Saint-Martin, 13.**
Maison spéciale pour la pose, l'entretien et la remise à neuf des téléphones, sonneries et appareils électriques. 35885—76341

KIRSCH de la FORÊT NOIRE
1re QUALITÉ
à 2 francs 50 le litre
Rue de l'Ommelet, 75, Roubaix, en face de l'épicerie Voreux.

ADRESSE COMMERCIALE
Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines et métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.